

Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

www.mondialisation.ca Concernant le CRM Contact Devenez membre Magasin en ligne

Le 8 février 2012 Les Frères Musulmans au seuil du pouvoir en Égypte

English
italien español
srpski português
العربية Deutsch



- Accueil
- Articles Récents
- États-Unis
- Canada
- Amérique latine & Caraïbe
- Europe
- Afrique subsaharienne
- Russie et CEI
- Moyen Orient
- Océanie
- Asie

- Guerre USA OTAN
- Histoire, société et culture
- Crise économique mondiale
- Crimes contre l'humanité
- Environnement
- Pétrole, Gaz de schiste, Transnationales
- Pauvreté et inégalités
- Militarisation
- 11 sept. Guerre au
- Droits humains et
- Loi et justice
- Biotechnologie et OGM
- Droits des femmes
- Désinformation médiatique
- Politique et religion
- Nations Unies
- Science et médecine
- Services de renseignements

Recherche

Archives
Index des Auteurs

RSS | Ce qu'est le RSS

Visitez notre site web
GlobalResearchTV
GRTV
GLOBAL RESEARCH TV

USA, Josh Fox, le réalisateur de « Gasland » arrêté pour avoir enquêté sur les gaz de schiste

Mondialisation.ca, Le 5 février 2012
bastamag.net

Envoyer cet article à un(e) ami(e)
Imprimer cet article

0 submit 27 5
Digg reddit f Share Tweet



Le 3 février 2012



Josh Fox, le réalisateur de l'enquête explosive « Gasland » qui dénonce l'exploitation destructrice des gaz de schiste aux Etats-Unis, a été arrêté le 1er février. Son délit ? Avoir voulu filmer une audience publique à la Chambre des représentants sur les conséquences environnementales de cette extraction. Une atteinte à la liberté de la presse qui interroge la compromission de politiques sous influence.

Enquêter sur les gaz de schiste dérange le monde industriel et politique. Le 1er février, Josh Fox, le réalisateur du documentaire Gasland, a été arrêté alors qu'il assistait à une audience à la Chambre des représentants des Etats-Unis.

Le sous-comité de la Chambre sur la science, l'espace et la technologie, devait examiner un rapport de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) publié en décembre 2011 dont les conclusions sont sans appel : la technique de fracturation hydraulique utilisée pour extraire le gaz de schiste représente un danger pour les eaux souterraines.

D'après Josh Fox, « les dirigeants républicains voulaient utiliser cette audience pour attaquer l'enquête menée par l'EPA qui implique des centaines d'échantillons et d'analyses de l'eau ».

A l'origine de cette enquête, des habitants de Pavillion dans le Wyoming (166 habitants), se plaignent au printemps 2008 auprès de l'agence environnementale de la qualité de leur eau potable. L'odeur et la couleur de l'eau leur paraît suspectes. Et ils s'interrogent sur le lien éventuel avec les 169 puits de forage qui entourent leur ville... L'industrie gazière – menée par la compagnie canadienne EnCana qui possède les forages à Pavillion – nie que ses activités puissent être responsables de la pollution. Suite à l'interdiction, en 2010, par le ministère fédéral de la santé d'utiliser l'eau du robinet pour l'alimentation, EnCana prend en charge la fourniture en eau potable des 21 foyers les plus touchés.

Eau « potable » cancérigène

L'enquête diligentée par l'EPA de mars 2009 à avril 2011 révèle de fortes concentrations de phénols, une substance cancérigène dangereuse, de potassium, de composés organiques synthétiques ainsi que des traces de gazole ! Le réseau d'eau potable contient par ailleurs des concentrations de benzène 50 fois supérieures aux normes du Safe Drinking Water Act, le règlement portant sur la pollution des eaux potables aux Etats-Unis ! Comme le souligne le site Propublica, les composés chimiques détectés par l'EPA – dont le solvant 2-Butoxyethanol (2-BE) – font partie de ceux associés à la fracturation hydraulique, le procédé employé par l'industrie pour fracturer la roche et en extraire le gaz.

« Nous suivons cette affaire depuis trois ans, et il nous semblait que cette audition pouvait constituer une attaque contre l'Agence de protection environnementale et nous voulions être là », a déclaré Josh Fox.

« Nous voulions que cela soit transparent pour le peuple américain ». Mais le président de séance, un républicain, n'est pas de cet avis.

Il demande à Josh Fox d'éteindre sa caméra en expliquant qu'il ne dispose pas d'accréditation pour enregistrer l'audience. Cette dernière était pourtant consultable sur le site Internet du comité, comme la plupart des comités du Congrès. « Au moment où ils m'ont dit d'éteindre les caméras, je ne pouvais pas. Je connais mes droits et j'ai senti qu'il était impératif de les exercer. » Menotté manu militari, Josh Fox est alors escorté à l'extérieur de la salle.

Violation de la liberté de la presse

Arthur Spitzer, directeur juridique de l'Union américaine pour les libertés civiles à Washington, rappelle qu'« il est systématiquement permis aux journalistes professionnels d'enregistrer les audiences des comités du Congrès, même quand ils n'ont pas leur carte de presse officielle. Exclure un journaliste parce qu'il ne partage pas les vues politiques de la présidence du comité est scandaleux ». Les démocrates ont forcé la tenue de deux votes, un premier visant à permettre à Josh Fox de filmer les discussions, et un second pour suspendre les audiences pendant une semaine afin de permettre au cinéaste d'obtenir les autorisations nécessaires au cours de cette période. Rien n'y fait : les deux motions sont défaites par un vote soumis à la discipline de parti .

Relâché plus tard par la Police du Capitole sans avoir eu à verser de caution ou d'amende, Josh Fox est cité à comparaître le 15 février prochain pour « entrée illégale ». Bien qu'il ait été ajouté à la Terror Watch List du Department of Homeland Security (l'équivalent du ministère de l'Intérieur aux Etats-Unis, ndlr), Josh Fox ne veut pas reculer devant les pressions exercées.

Il réalise actuellement la suite du documentaire Gasland, nominé aux Oscars en 2011.

Source © Sophie Chapelle bastamag.net

Nature alerte

Il dérange c'est évident! mais il connaît bien ces droits et il a bien fait de ne pas obtempérer. La liberté de presse est sévèrement menacé aux États-Unis



[Gérer le scandale](#)

Dénigrement, diffamation, insultes Négociateurs expérimentés agissent

www.hingtonklarsey.com

Annonces Google

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs , bastamag.net, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=29098

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009